

LES ACCUEILS PÉRISCOLAIRE

Vous travaillez et vous souhaitez que votre enfant soit accueilli en dehors des heures scolaires. Voici ce qu'il faut savoir sur notre service périscolaire.

Roanne



Agglo



Sommaire

Naviguez dans les chapitres de cette page



Outils



La Ville de Roanne organise des accueils périscolaires pour les enfants des écoles maternelles et élémentaires publiques de la communes de 7h15 à 8h20, de 11h45 à 12h15 et de 16h15 à 18h15.

▼ **Quels sont les horaires des accueils périscolaires ?**

▼ **Comment inscrire mon enfant aux accueils périscolaires ?**

▼ **Campagne d'inscription**

▼ **Projet pédagogique**

▼ **Règlement intérieur des temps périscolaires**



CONTACTS

Service Education

 Forum Sébastien Nicolas
42300 roanne

 0477232095

 0477232094

 Courriel

 Le service Education est ouvert au public :
Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h et le vendredi de 9h à 12h

Permanence téléphonique
dès 8h



